

# LES ÉLITES POLITIQUES JUIVES ET LA FRANC-MAÇONNERIE DANS LA FRANCE DU XIXE SIÈCLE

Jean-Philippe Schreiber

Les Belles lettres | *Archives Juives*

2010/2 - Vol. 43  
pages 58 à 69

ISSN 0003-9837

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-archives-juives-2010-2-page-58.htm>

Pour citer cet article :

Schreiber Jean-Philippe, « Les élites politiques juives et la franc-maçonnerie dans la France du XIXe siècle », *Archives Juives*, 2010/2 Vol. 43, p. 58-69.

Distribution électronique Cairn.info pour Les Belles lettres.

© Les Belles lettres. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Les élites politiques juives et la franc-maçonnerie dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle

JEAN-PHILIPPE SCHREIBER



Adolphe Crémieux (Nîmes, 1796-Paris, 1880),  
selon une estampe de 1834. Photo Mario Goldman© MAHJ.



Le grand rabbin Élie Aristide Astruc (Bordeaux, 1831-Bruxelles, 1905)  
© Musée juif de Bruxelles, dépôt du CCI.B.

C'est après 1830 que l'accès des Juifs à la franc-maçonnerie se normalise progressivement dans les pays d'émancipation, où la franc-maçonnerie est devenue réellement universaliste depuis le début du siècle – encore n'est-ce le cas que dans certains pays. La France, où domine sur la scène juive et sur la scène maçonnique la figure d'Adolphe Crémieux, en fait partie. Là, la maçonnerie et le mouvement saint-simonien se rejoignent pour faire exception dans une société encore marquée par le critère de l'appartenance ethnique et religieuse, où les salons, les cercles

littéraires, les clubs restent en réalité relativement fermés aux Juifs. Ces deux sociétés de pensée permettent à leurs adeptes juifs de retrouver une synthèse judéo-chrétienne qui les conforte dans leurs choix philosophiques, avec l'idée d'un âge nouveau et d'une religion universelle, et une approche rationnelle qui correspond à leur formation intellectuelle<sup>1</sup>.

Ce point de départ étant rappelé, est-il possible d'étendre l'examen des liens et des convergences entre la franc-maçonnerie et l'*establishment* israélite au XIX<sup>e</sup> siècle ?

*Adolphe Crémieux, l'Alliance israélite universelle et la franc-maçonnerie* La figure emblématique de l'homme politique juif et franc-maçon Adolphe Crémieux domine la scène juive et la scène maçonnique pendant pratiquement tout le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Dès 1818, il est initié dans la loge nîmoise *Le Bienfait Anonyme*. Il se range aux côtés de son frère en maçonnerie Victor Schoelcher dans le combat pour l'abolition de l'esclavage et l'interdiction des châtiments corporels. On le trouve en 1860 aux côtés des fondateurs de l'Alliance israélite universelle (AIU), esprits libres qui considéraient que l'attachement et la fidélité au judaïsme pouvaient se concilier avec des engagements progressistes et républicains. « Mes jours seront employés au développement de ces grands principes que nous devons à la Révolution française et que le peuple juif doit proclamer beaucoup plus haut que tous les autres », écrit-il<sup>3</sup>.

Aussi, aux yeux de l'historien Georges Weill, les racines idéologiques de l'Alliance plongent-elles, certes, dans les valeurs des libéraux et du Parti républicain du Second Empire (idéalisme utopique, patriotisme, égalitarisme social, anticléricalisme, laïcité) ainsi que dans le positivisme (anti-dogmatisme, moralisme, solidarité et fraternité universelles, liberté de conscience, éducation nouvelle) – mais davantage encore dans « les influences maçonniques et saint-simoniennes »<sup>4</sup>. Pourtant, parmi les initiateurs de l'Alliance – Narcisse Leven, Jules Carvallo, Eugène Manuel, Isidore Cahen, Élie Aristide Astruc, Charles Netter – il semble que Crémieux et Astruc – qui ne sera d'ailleurs initié qu'en 1862 – soient les seuls maçons. Georges Weill écrit à ce sujet :

Il est difficile de déterminer quelles furent à ce sujet les influences réciproques : il n'est pas interdit de penser que Crémieux puisa dans l'expérience de l'Alliance une partie des idées qui, à travers son salon et son activité maçonnique des dernières années de l'Empire, se répercutèrent sur la doctrine maçonnique elle-même. Inversement, on peut noter, grâce aux Archives et aux *Bulletins*, la participation active de certaines loges à l'œuvre politique de l'Alliance ; même après 1871, elles aidèrent à la diffusion des manifestes et permirent la réalisation de certaines actions décisives en matière législative ou diplomatique<sup>5</sup>.

S'il paraît vain de chercher des éléments mettant en évidence des rapports organiques entre l'Alliance et la franc-maçonnerie – certains s'y sont essayés sans succès, parmi les auteurs anti-judéomaçons –, nombre d'indices, en effet, plaident en faveur d'une convergence idéologique entre la franc-maçonnerie et l'Alliance israélite universelle, hypothèse qui mériterait d'être confortée par une étude en profondeur. Fondée en 1860 grâce à l'entregent de Crémieux, l'AIU puise à l'évidence ses sources dans l'esprit républicain tel qu'il est promu dans certaines loges durant le Second Empire. C'est le cas de *La Renaissance par les Émules d'Hiram* dirigée bientôt par Alexandre Massol, qui en fait le temple de la morale indépendante, et où le rabbin Élie Aristide Astruc croise Alexandre Weill, Armand Lévy ou Moses Hess – lequel en démissionne en 1865 parce que la maçonnerie française a alors adopté une profession de foi qu'il juge déiste tandis qu'il se considère comme athée<sup>6</sup>. Mais, inspiré de la franc-maçonnerie, le projet de l'Alliance l'est aussi manifestement du saint-simonisme – rappelons qu'Adolphe Crémieux fut l'avocat des saint-simoniens –, comme l'a montré Michaël Graetz<sup>7</sup>. Narcisse Leven, Eugène Manuel et Isidore Cahen, anciens élèves de l'École normale supérieure, y avaient été profondément marqués par la personnalité d'un de leurs maîtres, franc-maçon et républicain affirmé, le futur – et éphémère – président du Conseil Jules Simon<sup>8</sup>. L'écrivain juif alsacien Alexandre Weill a reçu, quant à lui, une éducation juive traditionnelle et une formation au rabbinat à Francfort, ce qui ne l'empêche pas, durant un temps, de balancer entre judaïsme et christianisme, après avoir été saint-simonien dans sa jeunesse<sup>9</sup>.

On ne reviendra pas sur le rôle joué par Adolphe Crémieux dans la constitution de l'Alliance et ses vingt premières années d'existence. L'appartenance maçonnique de Crémieux est du reste pleinement intégrée par l'Alliance, qui publie certaines de ses « planches » ou conférences maçonniques dans son *Bulletin*<sup>10</sup>. Il est intéressant aussi de noter que Crémieux veut rénover le rite maçonnique dit « écossais ancien et accepté » pour l'harmoniser avec les « légitimes exigences de la civilisation moderne », recourant là très exactement au type de discours utilisé par les libéraux religieux qu'il soutenait au sein du monde juif, en particulier au sein de l'Alliance<sup>11</sup>. On sait aussi le rôle qu'Élie Aristide Astruc, rabbin franc-maçon, joue en faveur de l'Alliance, surtout entre 1860 et 1865.

On connaît enfin le rôle de l'AIU comme instrument de la politique coloniale de la France, en quoi elle rejoint en partie l'institution maçonnique, ainsi que le rôle politique et philosophique des instituteurs de

l'Alliance, dont certains furent francs-maçons. L'enseignement des écoles alliancistes était en effet pénétré d'idées républicaines et positivistes – d'où un conflit plus ou moins larvé avec les forces traditionalistes<sup>12</sup>. Les loges méditerranéennes affiliées au Grand Orient de France et au Grand Orient d'Italie ont, quant à elles, servi à diffuser les idées libérales dans plusieurs régions de l'Empire ottoman et en Afrique du Nord, où l'Alliance est également présente. Sans qu'il existe entre elles un véritable réseau, ces organisations ont concouru à rendre les Juifs locaux perméables aux idées occidentales et y ont constitué les fers de lance de l'euro-péanisation, de la francisation et de la propagation de l'esprit et des valeurs républicaines dans plusieurs pays du bassin méditerranéen, certaines personnalités appartenant à toutes ces sociétés à la fois et agissant à travers elles. Ainsi à Oran, le président du Consistoire, Emmanuel Nahon, participe à la création de l'école de l'Alliance et fonde la loge *Union du Maroc*<sup>13</sup>. Un autre maçon, Juif et marocain, Samuel Guitta, président honoraire de la Ligue des Droits de l'Homme, est pendant vingt-cinq ans le vénérable de la loge *Morayta*, rattachée au Grand Orient espagnol. Fils d'un grand rabbin d'Algérie, Élie Théodore Zerbib est l'un des fondateurs au Maroc de la loge *Woodrow Wilson* qui attire à elle nombre de Juifs<sup>14</sup>.

### *L'attraction exercée sur les élites communautaires*

L'attention est certes focalisée sur Crémieux, prototype du Juif intégré, franc-maçon, projeté d'emblée aux premiers rangs de la scène politique, au risque de laisser injustement dans l'ombre d'autres personnalités dont l'influence et l'action furent sans doute plus effacées, mais dont le profil montre que d'autres Juifs aussi bien intégrés dans les institutions républicaines ont marqué le siècle de leur empreinte maçonnique. Ainsi, outre Adolphe Crémieux ou le bonapartiste de gauche Armand Lévy, affilié en 1858 à la loge *Saint-Vincent de Paul 133*<sup>15</sup>, le banquier Benedict Allegri<sup>16</sup>, membre du consistoire israélite de Paris en 1848, fut aussi membre du Suprême Conseil depuis 1834 et finira sa carrière maçonnique comme Lieutenant Grand Commandeur en 1865 et Souverain Grand Commandeur en 1868<sup>17</sup>.

Les institutions de la communauté juive de Lyon, telles que les a analysées François Delpech<sup>18</sup>, comptaient également des francs-maçons : entre autres, l'avocat Édouard Millaud (initié à *La Fraternité progressive*<sup>19</sup>), député en 1871 et ministre des Travaux publics en 1886-1887, et l'architecte Abraham Hirsch, président du consistoire de Lyon en 1878<sup>20</sup>. Jean Cavignac a montré que les notables de la communauté de

Bordeaux se sont retrouvés eux aussi très tôt dans deux loges bordelaises: *La Réunion Philanthropique* et surtout *L'Atelier*, dont Benjamin Lopès-Dubec, qui fut également adjoint au maire, est vénérable en 1818<sup>21</sup>. L'enquête reste à mener pour le judaïsme strasbourgeois, mais l'on sait déjà que Jonas Ennery, directeur de l'École juive de Strasbourg, futur député contraint à l'exil après le coup d'État de Louis Napoléon et frère du grand rabbin de Paris puis du Consistoire central Marchand Ennery, y fut membre de la loge des *Frères Réunis*<sup>22</sup>. On trouve encore un avocat et député en la personne de Georges Lévy-Alphandéry, maire de Chaumont, initié en 1900 dans la loge *L'Étoile de la Haute-Marne*, sise dans sa ville d'adoption<sup>23</sup>.

Bruno Étienne a montré combien la franc-maçonnerie a servi l'ascension sociale de familles juives d'Aix-en-Provence au XIX<sup>e</sup> siècle. Une fois cette intégration réussie, elles ont abandonné tant la franc-maçonnerie que le judaïsme<sup>24</sup>... Alfred Naquet, natif de Carpentras, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, fut membre de la loge *Les Arts et l'Amitié* à Aix-en-Provence et de la *Parfaite Amitié* à Carpentras. Député du Vaucluse puis de la Seine (il sera affilié aux *Amis de la Patrie et de l'Avenir* à Paris), on lui doit le rétablissement de la loi sur le divorce en 1884<sup>25</sup>. Il fut pratiquement le seul à prêcher la contestation sociale parmi les « Juifs d'État » distingués par Pierre Birnbaum<sup>26</sup>, si attachés à l'ordre républicain et dont Crémieux est le prototype. La tradition antisémite associera d'ailleurs plus tard Naquet – pourtant compromis par la suite dans le boulangisme – à Léon Blum, dont l'engagement socialiste modifiera quelque peu l'image même du « Juif d'État » dans la société française: les antisémites les rendront tous deux responsables de la perversion des mœurs françaises, un thème cher, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au discours à la fois antisémite et antimaçonnique<sup>27</sup>. C'est que Blum a professé des idées, scandaleuses aux yeux des catholiques, sur la nécessaire liberté amoureuse des hommes comme des femmes avant le mariage<sup>28</sup>, et qu'Alfred Naquet représentait le rétablissement du divorce en France; ce dernier sera en particulier visé à ce titre par l'évêque d'Angers, Charles-Émile Freppel. De même, Camille Sée, autre « Juif d'État » franc-maçon, incarne aux yeux des anti-judéomaçons la laïcisation du système scolaire féminin, et donc une autre facette de la déchristianisation de l'identité française<sup>29</sup>.

Le parlementaire Ferdinand Dreyfus – frappé de plein fouet, dans sa carrière politique, par le climat antisémite des années 1880-1890, qui préfigure l'affaire Dreyfus<sup>30</sup> – est initié, avant d'être affilié à *L'Amitié discrète* de Rambouillet, son fief électoral, à la *Clémentine Amitié*, l'atelier

parisien de Joseph Reinach, qui de manière spectaculaire initie le même jour de 1875 Jules Ferry, Émile Littré et Honoré Chavée<sup>31</sup>. Son homonyme Ferdinand-Camille Dreyfus, également député, est aussi maçon, initié en 1872 à la *Mutualité écossaise*<sup>32</sup>. Un autre Dreyfus, Louis, fils du fondateur de la banque Dreyfus, est initié en 1896 à *L'Étoile polaire* de Paris quelques années avant d'être élu député de la Lozère<sup>33</sup>. David Raynal, député de la Gironde puis sénateur et ministre à plusieurs reprises, a été, lui, initié à *L'Anglaise 204* à Bordeaux<sup>34</sup>. L'avocat Armand Bédarrides enfin, adjoint au maire de Paris après avoir été initié à *La Réunion des Amis Choisis* à Marseille – dont Gaston Crémieux fut le vénérable –, rédige quant à lui de nombreux ouvrages maçonniques<sup>35</sup>.

Sur les trois frères Reinach, illustrations d'une grande dynastie intellectuelle, deux sont initiés à coup sûr. Premier historien de l'affaire Dreyfus, l'avocat et député Joseph Reinach, dont une grande partie de la carrière se fit dans l'ombre de Gambetta, est membre de la loge *Les Amis du Peuple*. Il dirige aussi le journal *La République française* et fait partie du premier comité directeur de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, avec Thadée Natanson et Émile Kahn<sup>36</sup>. Théodore Reinach, archéologue et numismate, député de la Savoie et avocat lui aussi, historien, promoteur d'une esthétisation du judaïsme et co-fondateur de l'Union libérale israélite<sup>37</sup>, est membre de la loge parisienne *Alsace-Lorraine*. Aux côtés des Reinach, les Rothschild sont une autre grande famille juive dont certains membres sont francs-maçons. Le baron James de Rothschild, fils du fondateur de la dynastie et maire de Compiègne, ainsi que deux de ses quatre frères, Charles et Anselme, sont dignitaires du Suprême Conseil du Rite écossais ancien et accepté, entité administrative qui gère les hauts grades.

La franc-maçonnerie a contribué à désintégrer une couche sociale très spécifique de la société juive, celle des notables, tout en étant le lieu où se sont développées de véritables stratégies et traditions familiales. Pour de nombreuses lignées de la bourgeoisie juive, la maçonnerie a joué un rôle de vecteur d'intégration, et ce aux différentes étapes de leur parcours migratoire. On en citera un exemple: la famille alsacienne des Sée. Plusieurs de ses membres – dont le banquier Joseph-Daniel Sée –, avec quelques autres Juifs de la région de Colmar, sont les premiers Juifs à être admis au sein de la loge locale *La Fidélité*. Lazare Sée, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg, est initié à la loge *Les Frères Réunis* de la métropole alsacienne. Enfin, le futur préfet Eugène-Léon Sée entre, alors qu'il est encore avocat à Paris, à la fameuse loge *Alsace-Lorraine* au sein de laquelle il côtoie le sculpteur Bartholdi, les

publicistes Erckmann et Chatrian, le futur maréchal Joffre, le médecin et botaniste Édouard Bamberger, député de la Moselle en 1871 puis député de la Seine, et enfin Jules Ferry...<sup>38</sup>. Le vénérable de cet atelier à l'époque n'est autre que Gustave Dalsace, un Juif lorrain qui préside de nombreuses associations philanthropiques israélites et devient quelques années plus tard vice-président du Grand Orient.

En 1872, le Grand Orient installe en effet à Paris la loge *Alsace-Lorraine*, pour affirmer son soutien aux maçons alsaciens et lorrains contraints, après l'annexion des provinces de l'Est par l'Allemagne, de quitter le Grand Orient de France et de rallier une obédience allemande; il contribue à faciliter l'installation à Paris de nombreuses familles exilées<sup>39</sup>. Parmi ses fondateurs, Édouard Bamberger, déjà cité, et Gustave Dalsace, qui devient le premier vénérable maître de l'atelier – auquel le directeur du *Journal des Chemins de Fer*, David Gerschel, succédera. La qualité de membre d'honneur est conférée à Crémieux et l'on y retrouve d'autres membres de la haute bourgeoisie juive comme les banquiers Jules Vidal-Naquet<sup>40</sup> et Charles Goudchaux, le futur préfet Eugène-Léon Sée, le député opportuniste Edmond Goudchaux, Théodore Reinach ou le médecin Lucien Dreyfus-Brisac. Lors de l'installation de la loge, Crémieux s'exclame: « La politique pour les maçons, c'est une politique de paix, de conciliation, de rapprochement sincère. Ici tous les cultes sont admis sans se combattre<sup>41</sup>... ». Jean-Marie Schmitt, dans un article récent<sup>42</sup>, n'hésite pas à faire le lien entre le sceau de la loge et la forte présence juive en son sein. Ce sceau représente, en effet, des mains serrées dans une étoile non pas flamboyante à cinq branches, comme habituellement dans la symbolique maçonnique, mais à six branches entrecroisées. Ce serait là un témoignage du républicanisme manifeste de nombreuses élites juives, mais aussi de leur lien marqué avec les provinces de l'Est, sans compter un signal très clair donné aux loges allemandes qui refusaient encore leur entrée aux Juifs.

Enfin, nombre de Juifs polonais, proscrits révolutionnaires de 1831, rejoignent les loges maçonniques parisiennes ou provinciales françaises, comme l'a montré Daniel Tollet<sup>43</sup>. Ainsi, l'avocat Léon Lubliner, membre éminent du Parti polonais démocratique, est accueilli dans une loge d'Agen; l'éditeur Julius Scherk adhère aux *Trititaires* parisiens; le publiciste Léon Hollandaerski devient membre de la loge *Henri IV*, également sise à Paris. On retrouve encore de nombreux liens entre patriotes polonais en exil, Juifs et francs-maçons, dans les années 1860, à Paris surtout: ainsi, l'historien et parlementaire Joachim Lelewel, inspirateur intellectuel de l'insurrection polonaise de 1830, membre du



gouvernement provisoire de 1830 et futur leader des démocrates polonais en exil, se réfugie en France, avant d'en être expulsé par le gouvernement de Louis-Philippe.

*Un champ largement ouvert à la recherche* On l'a dit en ouverture de ce dossier : les ouvrages classiques sur les rapports entre judaïsme et franc-maçonnerie ne s'étendent guère sur la sociologie de l'appartenance maçonnique, car ils ont manqué de travaux de première main. Si, en ce qui concerne la France, les travaux de Bruno Étienne et Vanessa Ragache ont abordé la question, les ouvrages classiques sur le judaïsme français de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'ont, quant à eux, peu ou pas du tout examinée<sup>44</sup>. C'est dire si des monographies consacrées à ce sujet seraient souhaitables, pour l'ensemble des grandes communautés juives du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier Paris, Lyon et Bordeaux.

Il est toutefois évident que ce rôle de la franc-maçonnerie doit être envisagé de manière différente suivant les contextes. Autant les loges maçonniques ont pu représenter en Allemagne un enjeu symbolique fort pour la rencontre entre chrétiens et Juifs – au gré des aléas de cette rencontre –, ou ont signifié en Belgique une adhésion marquée à un projet laïque de société, autant elles représentèrent sans doute un bien moindre enjeu pour les Juifs en France. Sans doute parce que l'intégration y passe par d'autres canaux et qu'au XIX<sup>e</sup> siècle tout du moins, les élites juives n'ont pas eu à utiliser la maçonnerie pour imposer leur présence dans la société française. Ceux de leurs membres qui y figurent y affirment davantage leur républicanisme que leur identité juive : les présentes considérations sur la présence des élites politiques juives en loge l'ont illustré à foison.

L'adhésion à la maçonnerie fait-elle alors partie d'un mode de vie ? Il ne semble pas s'agir d'une norme hautement bourgeoise de l'époque, comme celles qui scandent la vie sociale des élites financières décrites notamment par Jean-Yves Mollier – bien qu'il serait intéressant d'analyser les caractéristiques de la philanthropie juive en maçonnerie au regard de ce qu'elle était et signifiait dans le monde juif<sup>45</sup>. Il semble – mais là aussi l'investigation mérite d'être poussée plus loin – que l'appartenance maçonnique est le fait d'une bourgeoisie moyenne, très éduquée, faite de professions libérales, de commerçants, de hauts fonctionnaires, d'intellectuels, d'enseignants, de mandataires politiques, etc. plutôt que des élites financières ou de la bourgeoisie d'affaires, dont le mode de socialisation passe davantage par les clubs et les cercles mondains. En

d'autres termes, cette adhésion est plutôt le fait de ceux qui doivent leur promotion sociale à l'instruction plus qu'à l'argent.

En revanche, il semble que l'entre-deux-guerres, période plus difficile s'il en est, ait vu de nombreux Juifs issus des classes moyennes entrer en maçonnerie. Pour tous, il s'agit d'atteindre une égalité véritable, de partager une tradition, de rompre fraternellement le même pain dans une sorte de sanctuaire laïcisé, où l'on est peut-être plus qu'ailleurs pleinement soi-même. Mais aucun sanctuaire n'est parfaitement sûr et, parfois, les orages de la vie profane s'y déchaînent également, comme lors de l'affaire Dreyfus<sup>46</sup>.

Au chapitre enfin des préventions contre les Juifs maçons, il doit en exister au sein du judaïsme également. En effet, la maçonnerie peut paraître contribuer à éloigner socialement certains Juifs de leur communauté d'origine. Quel fut d'ailleurs l'impact sur les maçons juifs de l'abrogation de la référence au Grand Architecte de l'Univers par le Grand Orient de France, en 1877 ? La maçonnerie peut aussi constituer une sorte de substitut qui transcende les clivages religieux, lesquels, tout imposés soient-ils par les aléas de l'histoire, sont aussi des facteurs de contrôle social au sein des communautés. D'où la frilosité du judaïsme traditionnel face à ceux qui se placent ainsi à la périphérie du judaïsme organisé et relâchent l'obéissance due aux commandements divins.

## NOTES

1. Michaël Graetz, *Les Juifs en France au XIX<sup>e</sup> siècle. De la Révolution française à l'Alliance israélite universelle*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 162.
2. Voir Salomon Posener, *Adolphe Crémieux*, Paris, Alcan, 2 vol., 1933-1934.
3. Cité en exergue à Georges Renaud, *Adolphe Crémieux: homme d'Etat français, juif et franc-maçon. Le combat pour la République*, Paris, Detrad, 2002, p. 9.
4. Georges Weill, « Émancipation et humanisme. Le discours idéologique de l'Alliance Israélite Universelle au XIX<sup>e</sup> siècle », *Les Nouveaux Cahiers*, n° 52, printemps 1978, pp. 11-12.
5. *Ibid.*, p. 12.
6. Jean-Philippe Schreiber, « Élie-Aristide Astruc (1831-1905) », dans *Illustres et francs-maçons*, coordonné par Luc Nefontaine, Bruxelles, Labor, 2004, pp. 45-51 ; du même, « Paris-Bruxelles. La polémique suscitée par l'Histoire abrégée des Juifs d'Élie Aristide Astruc (1870) », *Archives juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, n° 40/2, 2007, pp. 43-64 ; André Combes, *Les Trois Siècles de la franc-maçonnerie française*, 2<sup>e</sup> éd. revue et corrigée, Paris, Edimaf, 1989, vol. 1, p. 403. Sur Hess et d'autres intellectuels, savants et artistes juifs allemands en France, et leur rôle dans les transferts culturels entre les deux pays, voir Michel Espagne, *Les Juifs allemands à Paris à l'époque de Heine: la translation ashkénaze*, Paris, PUF, 1996 ; du même,

- « Savants juifs allemands de Paris vers 1850: éléments d'un transfert culturel », *Chroniques allemandes. Revue du CERAAC*, 3-1994, pp. 187-213.
7. Michaël Graetz, *op. cit.* ; Jean-Philippe Schreiber, « L'Alliance israélite universelle, une forme pionnière de solidarité internationale ? », dans *Les Solidarités internationales. Histoire et perspectives*, éd. par José Gotovitch et Anne Morelli, Bruxelles, Labor, 2003, pp. 113-127.
  8. Georges Renauld, *Adolphe Crémieux: homme d'État français, juif et franc-maçon*, *op. cit.*, p. 150, qui note (p. 161) que dans le Gouvernement de Défense nationale de Gambetta de 1870, l'on trouve Jules Simon à l'Instruction publique et, à la Justice, Crémieux, qui prit Narcisse Leven comme directeur de cabinet.
  9. Michel Espagne, *op. cit.*, p. 62.
  10. Daniel Amson, *Adolphe Crémieux, l'oublié de la gloire*, Paris, Seuil, 1988, pp. 331-332. Voir notamment le *Bulletin de l'Alliance israélite universelle* du 1<sup>er</sup> janvier 1868, pp. 47-50.
  11. Cité par Jean-Philippe Schreiber et Luc Nefontaine, *Judaïsme et franc-maçonnerie. Histoire d'une fraternité*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 135.
  12. Paul Dumont, « Une source pour l'étude des communautés juives de Turquie, les archives de l'Alliance Israélite Universelle », *Journal Asiatique*, t. 247, 1-2, 1979, pp. 101-135.
  13. Lucien Sabah, *La Franc-maçonnerie à Oran, 1832-1914*, Paris, Klincksieck, 1990, pp. 471 et 477.
  14. On aurait pu citer aussi le cas de Haïm Benchimol, développé dans notre article « Juifs d'Europe et d'Amérique en franc-maçonnerie (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Un état de la question », dans ce même numéro.
  15. André Combes, *Adolphe Crémieux, 1796-1880. Le grand-maître du rite écossais, l'avocat et l'homme politique, le président de l'Alliance israélite universelle*, Paris, Éditions maçonniques de France, 2003, p. 76.
  16. Robert Genevoys, « De Besançon à Paris avec les familles Allegri et Lippmann: notes généalogiques », *Archives juives*, n° 3-4, 19-1983, pp. 35-51.
  17. Daniel Ligou (dir.), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, PUF, 1987, p. 29; André Combes, *Adolphe Crémieux...*, *op. cit.*, p. 81.
  18. François Delpuch, *Sur les Juifs: études d'histoire contemporaine*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1983.
  19. Michel Gaudart de Soulages et Hubert Lamant, *Dictionnaire des francs-maçons français*, Paris, Albatros, 1980, p. 401.
  20. François Delpuch, *op. cit.*, Dominique Jarrassé, auteur de la notice biographique, « Abraham Hirsch, architecte de la ville de Lyon, président du consistoire israélite de Lyon (Lyon, 19 octobre 1828 – Lyon, 11 décembre 1913) », *Archives juives, revue d'histoire des Juifs de France*, n° 30/2, 2<sup>e</sup> semestre 1997, pp. 122-123, ne mentionne pas l'engagement maçonnique du personnage.
  21. Jean Cavignac, *Les Israélites bordelais au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux, vol. IV, p. 447.
  22. Entrée « Ennery, Jonas » dans Jean-Philippe Schreiber, *Dictionnaire biographique des Juifs de Belgique. Figures du judaïsme belge (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Louvain-la-Neuve, Éditions De Boeck-Université, 2002, p. 94. Traducteur du *Décatalogue du Franc-Maçon* de Schwartzschild qu'il publia à Strasbourg en 1850, Jonas Ennery fit également connaître en français un discours célèbre de Ludwig Börne, l'écrivain

- juif de Francfort converti au luthéranisme, discours qui eut un grand retentissement dans le monde maçonnique.
23. Michel Gaudart de Soulages et Hubert Lamant, *op. cit.*, p. 361.
  24. Bruno Étienne, « Note sur quelques juifs francs-maçons de Provence », dans Jean-Louis Miège, *Les Relations intercommunautaires juives en Méditerranée occidentale, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS, 1984, pp. 270-274.
  25. Michel Gaudart de Soulages et Hubert Lamant, *op. cit.*, p. 424.
  26. Cf. Pierre Birnbaum, *Les Fous de la République : Histoire politique des Juifs d'État de Gambetta à Vichy*, Paris, Fayard, 1992.
  27. Au sujet de ceux qui comme Reinach ou Crémieux étaient visés par les antimaçons du temps, voir Marc Angenot, 1889. *Un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989, pp. 950 et sq.
  28. Léon Blum, *Du mariage*, Paris, 1907.
  29. Pierre Birnbaum, *op. cit.*, pp. 170-171 et pp. 316 et sq.
  30. Pierre-André Meyer, « Un homme politique face à l'Affaire: le cas de Ferdinand Dreyfus », *Archives juives, revue d'histoire des Juifs de France*, n° 27/1, 1994, pp. 26-44 ; sur la préfiguration de l'Affaire, voir Marc Angenot, *op. cit.*
  31. Pierre Barbier, *Ferdinand-Dreyfus : 1849-1915. Parlementaire, philanthrope, historien de l'arrondissement de Rambouillet*, Rambouillet, Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline, 2004, pp. 19 et sq.
  32. *Ibid.* pp. 75-76 (sur les réactions à sa proposition de séparation de l'Église et de l'État de 1891 : Jacqueline Lalouette, *La Séparation des Églises et de l'État. Genèse et développement d'une idée, 1789-1905*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 345) ; Pierre Birnbaum, *op. cit.*, pp. 162-165 ; Michaël R. Marrus, *The Politics of Assimilation. A Study of the French Jewish Community at the Time of the Dreyfus Affair*, Oxford, Clarendon Press, 1971, p. 38 et sq.
  33. Michel Gaudart de Soulages et Hubert Lamant, *op. cit.*, pp. 366-367.
  34. *Ibid.*, p. 477.
  35. *Ibid.*, pp. 79-80 et p. 178.
  36. *Ibid.*, p. 480.
  37. Théodore Reinach, *Histoire des Israélites depuis leur dispersion jusqu'à nos jours*, 1885 ; *id.*, *Beauté et religion*, Temple de l'Union Libérale Israélite, 21 mai 1922.
  38. Jean-Marie Schmitt, « Destinées d'une famille juive d'Alsace au XIX<sup>e</sup> siècle : les Sée », dans *L'Affaire Dreyfus. Juifs en France...*, Mulhouse, Cêtre, 1994, p. 56.
  39. Jean-Marie Schmitt, « La loge Alsace-Lorraine et les francs-maçons de Paris après 1870 », *Revue d'Alsace*, t. 128, 2002, pp. 331-341.
  40. Voir à son propos la préface de Pierre-Vidal Naquet pour la version française du livre de Michaël R. Marrus, déjà cité dans sa version originale anglaise : *Les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus. L'assimilation en question*, traduit de l'anglais par Micheline Legras, préface de Pierre Vidal-Naquet, Paris, Calmann-Lévy, 1972, p. V.
  41. Cité par Pierre Chevallier, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, t. 2, Paris, Fayard, 1975, p. 539.
  42. Jean-Marie Schmitt, « La loge Alsace-Lorraine... », *op. cit.*, p. 339.
  43. Daniel Tollet, *Histoire des Juifs en Pologne, du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1992, p. 221. Pour plus de détails, se reporter aussi à l'article du même auteur dans ce dossier.

44. Vanessa Ragache, *Le Grand Orient de France et l’Affaire Dreyfus. Mythes et réalités (1894-1906)*, Paris, Éditions maçonniques de France, 1998; Bruno Étienne, « Note sur quelques juifs francs-maçons de Provence » dans Jean-Louis Miège (dir.), *op. cit.*, pp. 270-274.
45. Voir notamment Pierre-Yves Mollier, « Financiers juifs dans la tourmente des scandales fin de siècle à Paris (1880-1900) », *Archives juives, revue d’histoire des Juifs de France*, n° 2, 29-1996, pp. 65-82; Pauline Prevost-Marcilhacy, « La politique sociale des familles juives à Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », dans Max Polonovski (dir.), *Le Patrimoine juif européen*, Paris-Louvain, Peeters, 2002, pp. 33-42.
46. On consultera à ce propos l’article d’André Combes dans ce même dossier.